VILLE DE

BOISSY.SAINT.LEGER

Chef-lieu de Canton
(Val-de-Marne)

LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
du 04 DECEMBRE 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

DIRECTION GENERALE

- **N° 2023-76** : Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission.
  Dont acte.
- **N° 2023-77** : Désignation d'un nouveau membre au sein des commissions municipales et autres instances.
  Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés avec quatre abstentions (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel).
- **N° 2023-78** : Présentation du rapport d'activités 2022 de GPSEA.
  Dont acte.

URBANISME

- **N° 2023-79** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
  Dont acte.
- **N° 2023-80** : Autorisation donnée au maire de signer la convention de partenariat entre la ville et CDC Habitat.
  Adopté à l'unanimité.
- **N° 2023-81** : Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail.
  Adopté à la majorité des membres présents et représentés avec quatre votes contre (M. Barthes, M. Normand, M. Tuzlu, Mme Klajnbaum) et deux abstentions (M. Larger, Mme Isel).

POLICE MUNICIPALE

- **N° 2023- 82** : Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
  Dont acte.

AFFAIRES GENERALES

- **N° 2023-83** : Présentation du rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).
  Dont acte.

PETITE ENFANCE

- **N° 2023-84** : Approbation d'un nouveau règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant à compter du 01 janvier 2024.
  Adopté à l'unanimité.

MAIRIE
7, boulevard Léon Révillon - 94477 BOISSY-SAINT-LÉGER CEDEX
Tél. : 01 45 10 61 61 - www.ville-de-boissy-saint-leger.fr - Courriel : info@ville-boissy.fr

FINANCES

- **N° 2023-85** : Décision modificative n°1.
  Adopté à la majorité des membres présents et représentés avec deux abstentions (M. Larger, Mme Isel) et quatre votes contre (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel) ;
- **N° 2023-86** : Autorisation donnée au maire de signer l'avenant n°4 au marché relatif à l'exploitation des installations de chauffage, climatisation et ventilation avec gros entretien avec la société Idex.
  Adopté à l'unanimité avec quatre abstentions (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel).
- **N° 2023-87** : Autorisation de mandater les dépenses d'investissement du budget principal avant le vote du budget primitif 2024.
  Adopté à la majorité des membres présents et représentés avec quatre votes contre (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel).
- **N° 2023-88** : Avance de trésorerie au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au titre de l'exercice 2024.
  Adopté à l'unanimité.
- **N° 2023-89** : Fixation des tarifs municipaux pour les affaires générales.
  Adopté à l'unanimité.
- **N° 2023-92** : Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations.
  Adopté à l'unanimité.
- **N° 2023-90** : Cession d'un véhicule municipal.
  Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

- **N° 2023-91** : Modification du tableau des effectifs.
  Adopté à l'unanimité.

Boissy-Saint-Léger,
Le 05 décembre 2023

Le maire

Régis CHARBONNIER